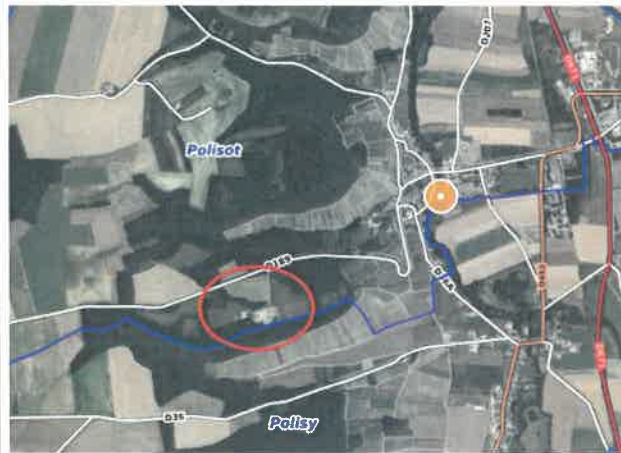


**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIER**
Séance du 10 août 2023

Dossier n°	PC 010 29523D0002
Pétitionnaire	SASU ENERGIE POLISOT
Objet	Construction d'une centrale agrivoltaïque
Adresse du projet	Polisot

Vue aérienne



Plan masse



Description du projet

Le projet consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur une surface de 7,8 ha et la création de 3 postes de transformation, 1 poste de livraison, 1 container de sockage, 2 citernes.

L'activité agricole consistera en une activité pastorale ovine.

Le terrain, objet du projet, se situe en dehors des parties urbanisées de la commune. La commune de Polisot est couverte par un PLU, pour lequel une mise en compatibilité a été engagée par déclaration de projet avec un règlement graphique et écrit des zones Npv autorisant les constructions et installations nécessaires à la production électrique solaire.

La centrale photovoltaïque est posée sur un plateau à 260m d'altitude « entre vignes et bonnes terres agricoles de plateau ». Le site est entouré de boisements en limite pour la majorité du site ou à proximité.
L'accès au site se fera depuis un chemin communal.

Les services consultés lors de l'instruction de la demande de permis ont émis des avis favorables assortis de réserves.

Ce permis de construire est soumis à l'avis simple de la CDPENAF (art L.111-4 alinéa 2 et L. 111-5 du CU).

Avis de la CDPENAF du 10 août 2023

*Avis Favorable à l'unanimité avec recommandation
d'une couleur gris-brun pour les postes*

Le chef du SAER

Laurent BULLAUX